



HAL
open science

Quittances de loyer du topos d'apa Michel d'Antaiopolis

Jean-Luc Fournet

► **To cite this version:**

Jean-Luc Fournet. Quittances de loyer du topos d'apa Michel d'Antaiopolis. Bulletin of the American Society of Papyrologists, 2008, 45, pp.45-58. 10.2143/BASP.45.0.3209351 . hal-01596719

HAL Id: hal-01596719

<https://hal.science/hal-01596719>

Submitted on 29 Sep 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THE
BULLETIN
OF THE
AMERICAN SOCIETY
OF
PAPYROLOGISTS



Volume 45
ISSN 0003-1186

2008

The current editorial address for the *Bulletin of the American Society of Papyrologists* is:

Peter van Minnen
Department of Classics
University of Cincinnati
410 Blegen Library
Cincinnati, OH 45221-0226
USA
peter.vanminnen@uc.edu

The editors invite submissions not only from North-American and other members of the Society but also from non-members throughout the world; contributions may be written in English, French, German, or Italian. Manuscripts submitted for publication should be sent to the editor at the address above. Submissions can be sent as an e-mail attachment (.doc and .pdf) with little or no formatting. A double-spaced paper version should also be sent to make sure “we see what you see.” We also ask contributors to provide a brief abstract of their article for inclusion in *L'Année philologique*, and to secure permission for any illustration they submit for publication.

The editors ask contributors to observe the following guidelines:

- Abbreviations for editions of papyri, ostraca, and tablets should follow the *Checklist of Editions of Greek, Latin, Demotic and Coptic Papyri, Ostraca and Tablets* (<http://scriptorium.lib.duke.edu/papyrus/texts/clist.html>). The volume number of the edition should be included in Arabic numerals: e.g., *P.Oxy.* 41.2943.1-3; 2968.5; *P.Lond.* 2.293.9-10 (p.187).
- Other abbreviations should follow those of the *American Journal of Archaeology* and the *Transactions of the American Philological Association*.
- For ancient and Byzantine authors, contributors should consult the third edition of the *Oxford Classical Dictionary*, xxix-liv, and *A Patristic Greek Lexicon*, xi-xiv.
- For general matters of style, contributors should consult the 15th edition of the *Chicago Manual of Style* or this issue of *BASP*.

When reading proof, contributors should limit themselves to correcting typographical errors. Revisions and additions should be avoided; if necessary, they will be made at the author's expense. The primary author(s) of contributions published in *BASP* will receive a copy of the pdf used for publication.

John Wallrodt and Andrew Connor provided assistance with the production of this volume.

Quittances de loyer du *topos* d'apa Michel d'Antaiopolis

Jean-Luc Fournet *École Pratique des Hautes Études*¹

Abstract

Édition d'une série de trois quittances de loyer provenant d'Aphrodité et concernant un terrain loué par le *topos* d'apa Michel d'Antaiopolis à Phoibammôn fils de Triadelphos, cousin de Dioscore. Elle permet de faire le point sur cet établissement religieux, qui est à distinguer d'un homonyme sis à Aphrodité même.

Le récipiendaire est bien connu entre autres pour ses travaux sur le village d'Aphrodité qui, en même temps que se dessinait une tendance à la réévaluation de l'Antiquité tardive, ont contribué à relancer l'intérêt pour ce qu'on appelle communément les archives de Dioscore, un des ensembles les plus riches de l'Égypte de cette période.² Parmi ses articles qui s'employaient à dresser une sociologie de cette communauté villageoise, un des plus souvent cités est celui qu'il consacra au cousin de Dioscore.³ C'est en témoignage de reconnaissance pour les travaux pionniers de Jim dans ce domaine que je lui offre – en les extrayant de mes futurs *P.Aphrodité*⁴ – l'édition de quittances de loyer au nom

¹ Section des Sciences Historiques et Philologiques (Paris) et UMR 8167.

² Je prends ici l'appellation "archives de Dioscore" dans son sens large: on sait en effet qu'aux papyrus relevant *stricto sensu* de cet ensemble et découverts en 1905 sont venus s'ajouter des textes apparus sur le marché dans les années 40 (*P.Michael.*, *P.Mich.* 13 et *P.Vat.Aphrod.*). Il n'y a pas lieu d'entrer ici dans ces distinctions. Je renvoie, pour une présentation du problème, à mon "Archive ou Archives de Dioscore? Les dernières années des 'archives de Dioscore,'" dans J.-L. Fournet (éd.), *Les Archives de Dioscore d'Aphrodité cent ans après leur découverte. Histoire et culture dans l'Égypte byzantine* (Paris 2008) 17-30. On trouvera dans ce même volume (307-343) une liste des papyrus byzantins d'Aphrodité (archives de Dioscore et autres) édités jusqu'ici.

³ J.G. Keenan, "Aurelius Phoibammon, Son of Triadelphus: A Byzantine Egyptian Land Entrepreneur," *BASP* 17 (1980) 145-154.

⁴ Cette édition de papyrus inédits des archives de Dioscore que j'annonce depuis longtemps a connu du retard du fait de nouvelles découvertes et raccords.

de Phoibammôn qui viennent compléter le dossier qu'il avait réuni et auquel s'est ajouté très récemment *P.Köln* 11.461: le texte **1** est un inédit berlinois qui se raccorde à un fragment cairote déjà édité (*SB* 24.15908); **2** est la réédition corrigée d'une pièce londonienne que j'avais rapidement publiée en 2001 (*SB* 26.16530); **3** est la réédition de *P.Vat.Aphrod.* 11, papyrus publié en 1980 que **1** et **2** permettent de mieux lire et comprendre.⁵ D'autres quittances inédites concernant le même personnage mais relatives à des terrains appartenant à d'autres propriétaires feront l'objet d'un prochain article qui sortira ailleurs.

Les documents publiés ici forment une petite série de quittances par lesquelles le saint *topos* d'apa Michel d'Antaiopolis reconnaît avoir perçu le loyer de ses terrains loués à Phoibammôn fils de Triadelphos. Le *topos* γ est représenté, comme il se doit, par son économiste, Haraous, accompagné, dans **3**, de Kôstantinos fils d'Iôannês, *diadokhos* – personnages par ailleurs inconnus.⁶ Ils sont tous rédigés et souscrits par Kôstantinos fils de Pinoutiôn, un des diacres de cet établissement. Aucun des trois ne localise les terrains qui donnent lieu au loyer. Quant aux indictions, elles sont chaque fois en lacune. Il est donc impossible de classer chronologiquement ces trois reçus et à plus forte raison de les dater de façon absolue.⁷ L'étendue de la carrière de Phoibammôn (526-572)⁸ ne permet même pas une datation approximative.

L'établissement religieux dont il est question est connu par d'autres pièces du village d'Aphrodité :

- *SB* 20.14669 (Cadastre), ll. 84, 166, 172 (avant l'été 524): εὐκτήριον τοῦ Ἀρχαγγέλου Μιχαὴλ ἐν Ἀνταίου;

⁵ Je remercie Fabian Reiter (Ägyptisches Museum und Papyrussammlung, Staatliche Museen zu Berlin) et Scot McKendrick (British Library) de l'autorisation de publication du P.Berol. inv. 25074 (Texte **1**) et du P.Lond. inv. 570 b (**2**). La photo du premier m'a été généreusement fournie par F. Reiter, que je remercie (je l'ai raccordée sur la planche avec la photo publiée par A. Hanafi dans *Pap.Congr.* XXI, Taf. VII, Abb. 3). La photo du second n'a pas pu être obtenue de la British Library; je suis donc dans l'obligation de donner un fac-similé. Je tiens enfin à remercier R. Pintaudi de m'avoir procuré une excellente photo du *P.Vat.Aphrod.* 11, qui m'a permis de faire des progrès dans la lecture de ce texte très abîmé. Je sais enfin gré à Nahum Cohen d'avoir bien voulu se dessaisir du P.Berol. inv. 25074 qui s'était glissé dans un lot de papyrus d'Hermopolis qu'il est en train d'éditer et dont j'ai pu identifier la véritable origine lors de sa communication au XXV^e Congrès International de Papyrologie d'Ann Arbor (août 2007).

⁶ Sur la raison de l'intervention de ce personnage et sur le rôle de l'économiste, cf. ci-dessous le commentaire à 3.8.

⁷ **3** serait peut-être postérieur à **1-2**: cf. commentaire à 3.8.

⁸ Attestée par le *P.Michael.* 43 (526) et 48 (572).

- *P.Cair.Masp.* 3.67297.3 (535): ἄγιον εὐκτήριον ἅπα Χιμαχαῖλ⁹ (qui n'est pas à Aphrodité puisqu'il est dit κεκτημένου ἐπ[ι] κώμης [Ἄ]φροδι[της]);
- *P.Cair.Masp.* 1.67111.4, 11 (585):¹⁰ ἄγιος τόπος ἅπα Μιχαηλίου Ἀρχαγγέλου (qui n'est pas du ressort d'Aphrodité puisqu'il est dit κεκτημένου [à Aphrodité]).

Ces attestations nous apprennent que ce *topos* antaiopolitain était plus précisément un oratoire (εὐκτήριον).¹¹ Il est à différencier d'un autre du même nom situé sur le territoire d'Aphrodité, au sud du village, attesté par les documents suivants:

- *P.Cair.Masp.* 1.67110.24, 35 (565): ἄγιος τόπος ἀββᾶ Μιχαήλ au sud d'Aphrodité (cf. l. 23: ἐκ νότου τῆς κώμης Ἀφροδίτης);
- *P.Cair.Masp.* 2.67224 *descr.*, col. 2.2:¹² εὐκτήριον ἀγίου Μιχαηλίου Ἀφροδίτης;
- *P.Lond.* 4.1419.151 (après 716): τόπου ἀββ(ᾶ) Μιχαήλ.

Reste le cas de l'ἄγιος τόπος ἀββᾶ Μιχαηλίου de *P.Cair.Masp.* 1.67118.7 (547) que rien ne nous permet de rattacher à l'un ou l'autre *euktērion*.

La localisation des deux établissements homonymes oblige à les distinguer, ce qui n'a pas été toujours fait par le passé.¹³ On remarquera d'ailleurs que celui d'Aphrodité fait précéder l'éponyme d'ἀββᾶ et celui d'Antaiopolis

⁹ Je ne m'explique pas cette forme fautive du nom, contrôlée sur un scan.

¹⁰ Voir le texte corrigé que je propose dans Fournet (n. 2).

¹¹ Sur le sens de τόπος et d'εὐκτήριον, cf. A. Papaconstantinou, *Le culte des saints en Égypte des Byzantins aux Abbassides. L'apport des inscriptions et des papyrus grecs et coptes* (Paris 2001) 269-278.

¹² Ce texte est inédit; la lecture que je propose a été faite sur l'original.

¹³ Pour s'en tenir à la bibliographie la plus récente: Papaconstantinou (n. 11) 155 (qui mêle les attestations du *P.Cair.Masp.* 1.67111 et 3.67297 à celles de l'établissement d'Aphrodité) et Timm 3, s. v. Kūm Išqāw, p. 1440, n° 8 (qui met côte à côte *P.Cair.Masp.* 3.67297 et 1.67110). Ce dernier auteur connaît pourtant bien l'existence de l'*euktērion* d'Antaiopolis dont les attestations livrées par le Cadastre sont citées dans la notice consacrée à Qāw (al-Kabīr), vol. 5:2124. À côté de cela, il consacre une notice au "*Topos* des Apa Michael (I)" dans son vol. 6:2756-2757, qui, là encore, mêle des occurrences du *topos* antaiopolitain (*P.Cair.Masp.* 3.67297) à celles du *topos* d'Aphrodité (*P.Cair.Masp.* 1.67110, 67141 [sic]; *P.Lond.* 4.1419). Pour compliquer les choses, il traite (dans son vol. 3:1408-1409) du "Kloster des Erzengels Michael," situé à Kūm Isfaht, préférant rattacher l'attestation d'un οἴκ(ου) το(ῦ) ἀγι(ου) Μιχαηλίου en *P.Bad.* 4.94.7 à Aphrodité et proposant dubitativement d'identifier celui de *P.Cair.Masp.* 1.67111 au monastère qui fait l'objet de cette notice.

δ'ἄπα – le trop petit nombre d'attestations ne nous permettant cependant pas de savoir si cela faisait système.¹⁴

L'établissement antaiopolitain est identifiable avec le *topos* de l'archange Michel d'Antaiopolis qui est le cadre d'un sermon apocryphe copte attribué à Macaire de Tkow (c'est-à-dire d'Antaiopolis) et publié par G. Lafontaine.¹⁵ On a pourtant voulu arguer du titre δ'ἄπα apparaissant dans le nom que donnent plusieurs de nos papyrus à cet établissement pour rejeter l'identification de l'éponyme avec l'archange Michel.¹⁶ Les attestations du Cadastre et du *P.Cair.Masp.* 1.67111 montrent qu'il n'en est rien. En revanche, rien dans les documents n'explique clairement le rapport de l'oratoire d'Aphrodité avec l'archange, même s'il est probable.¹⁷

Il est intéressant de relever les liens économiques entre cet *euktêrion* et la famille de Dioscore d'Aphrodité. Nos trois reçus nous présentent le cousin Phoibammôn¹⁸ comme locataire de terrains appartenant à cet établissement tandis qu'inversement, dans un des derniers papyrus des archives de Dioscore (postérieur à la mort de Phoibammôn), *P.Cair.Masp.* 1.67111 (585), l'*euktêrion* est locataire de terrains appartenant à la femme de Dioscore, Sophia.¹⁹ Ces liens ont d'ailleurs incité J. Maspero à voir dans *P.Cair.Masp.* 2.67141 un livre de comptes de domaines appartenant à cet établissement – hypothèse fondée sur des malentendus et que rien n'étaye.²⁰ Plus intéressant est de constater que

¹⁴ Sur ces deux titres, cf. T. Derda et E. Wipszycka, "L'emploi des titres *abba*, *apa* et *papas* dans l'Égypte byzantine," *JJP* 24 (1994) 23-56, qui dégagent des différences entre *abba* et *apa* (pp. 33-35) difficiles à appliquer dans le cas présent.

¹⁵ "Un éloge copte de saint Michel attribué à Macaire de Tkow," *Le Muséon* 92 (1979) 301-320, cité par J. Gascou dans sa réédition du Cadastre d'Aphrodité dans *Fiscalité et société en Égypte byzantine* (Paris 2008) 285, comm. à la l. 84. Le texte copte qualifie cet établissement de ΤΟΠΟΣ ΕΤΟΥΔΒ (p. 303, l. 4) sans donner plus de détails en dehors de sa localisation à Antaiopolis (ΤΚΩΟΥ ΤΠΟΛΙΣ).

¹⁶ N. Gonis, *Korr.Tyche* 253. Pour le titre, cf. T. Derda et E. Wipszycka (n. 14) 23-56, et, plus précisément dans les titulatures de saints, Papaconstantinou (n. 11) 240-245.

¹⁷ Sur la notoriété de l'archange en Égypte, cf. Papaconstantinou (n. 11) 157-158.

¹⁸ Sur les rapports familiaux de Phoibammôn fils de Triadelphos avec Dioscore d'Aphrodité, cf. l'arbre généalogique de la famille de ce dernier dans *P.Mich.Aphrod.*, p. 131.

¹⁹ Fournet (n. 2), où je révisé le texte du papyrus en en inversant le schéma contractuel (Sophia est désormais la propriétaire et l'*euktêrion* le locataire) et montre que Sophia fille d'Iôannês et petite-fille de Kornélios était la femme de Dioscore.

²⁰ "Fin du VI^e siècle (?). Cette appréciation repose sur l'identification, peu sûre d'ailleurs, de certains personnages cités avec des homonymes connus par les papyrus précédents: entre autres le Ἰωάννης Κορηλίου (fol. II^b, 15) mentionné au n^o 67111, l. 7 (daté de 585). En ce cas, les domaines en question seraient probablement ceux du couvent de St Michel, à Aphrodîtô, conclusion que semble corroborer l'examen détaillé

le renversement du schéma contractuel que met en valeur *P.Cair.Masp.* 1.67111 par rapport aux reçus ici publiés pourrait être un indicateur de la prospérité croissante de cette famille de “land entrepreneurs” – pour reprendre l’expression de J. Keenan dans l’article cité en introduction – qui finissent par être les bailleurs de leur ancien bailleur.

1. Quittance de loyer

SB 24.15908 + P.Berol. inv. 25074 (inédit)

Aphrodité, VI^P

Descr.: H 11,2 x L 31 cm. Bords supérieur, inférieur et droit d’origine. Le P.Berol. inv. 25074 (inédit) vient se raccorder directement à la droite du P.Cair. SR 3066 (8), fr. 11 édité par A. Hanafi (= SB 24.15908).²¹ Un trait marque, dans l’édition, la limite entre les deux fragments.

Main: Kó(n)stantinos fils de Pinoutiôn.

- ↓ † Τὸ δίκαιον τοῦ ἀγίου τόπου ἅπα Μιχαήλ | τῆς Ἀνταιοπολιτῶν δ(ιὰ)
 ἐμοῦ Ἀραοῦτος πρεσβ(υτέρου)
 καὶ οἰκονόμου τῷ θαυμασ(ιωτάτῳ) Φοιβά|μμωνι Τριαδέλφου· ἔσχον καὶ
 πεπλήρωμαι
 παρὰ σοῦ [τοῦ φ]όρου τῶν ὑπὸ σὲ ἀρουρ|ῶν τοῦ προκειμένου ἀγίου
 τόπου κανόνος
- 4 [± 7 ἰνδ(ικτίονος)] ἔν τε σίτῳ καὶ κριθαῖς | κατὰ τὴν δύναμιν τῆς
 σῆς μισθώσεως
 [ἐκ πλήρους καὶ εἰς σὴν ἀσφάλειαν π]επο[ιη]μαί σοι ταύτην τὴν
 πληρωτικὴν
 [ἀποχὴν ὡς πρόκ(εῖται). (m²) † Τὸ δίκαιον τ]οῦ προκ(ειμένου) ἀγίου

du manuscrit” (J. Maspero, *P.Cair.Masp.* 2, p. 59). L’argument est un peu court: je ne vois pas en quoi la présence, dans ces comptes, d’Iôannês fils de Kornêlios, connu par le *P.Cair.Masp.* 1.67111.7 comme locataire du couvent de saint Michel, prouve que c’est de l’administration de ce domaine qu’il est question dans ce codex. Le nom de ce monastère n’y apparaît nulle part. Par ailleurs, j’ai montré ailleurs (n. 2) qu’en *P.Cair.Masp.* 1.67111.7, il ne faut pas lire παρα| Ἀγρ [I(ω)ανγου Κορνη[λιου] mais Ἀγρηλία Σοφία θυ|γατρι Ἰωάννου Κορνηλίου. On a là affaire à la fille d’Iôannês fils de Kornêlios et celle-ci n’est pas locataire mais propriétaire du bien-fonds loué au *topos* de saint Michel. Signalons enfin que la date proposée par Maspero doit être ramenée beaucoup plus tôt: les 2^e-3^e indictions du texte correspondent à 553/4-554/5 (ou peut-être quinze ans plus tôt: voir, sur cette incertitude chronologique, J.-L. Fournet, *AnTard* 6, 1998, 79, n. 86).

²¹ A. Hanafi, “Four Unpublished Documents of the Papyrus Collections in Cairo and Copenhagen,” *Pap.Congr.* XXI, 403-406, rééd. par J.-L. Fournet, “Du nouveau dans les archives de Dioscore,” *Pap.Congr.* XXII, 480-481.

- τόπου δι' ἐμοῦ Ἀραοῦτος
 [πρεσβ(υτέρου) καὶ οἰκονόμου στοιχει] μοι ἡ ἀποχὴ ὡς πρόκ(εῖται).
 (m¹) † Κωσταντῖνος Πινουτίωνος
 8 [διάκ(ονος) τοῦ αὐτοῦ τόπου μαρτυ]ρῶ ταύτη τῇ ἀποδείξει ὡς
 πρόκειται. †

1 δ/; πρεσβς 2 θαυμας 6 προκ/ 7 προκ/

“La personne juridique du saint *topos* d’apa Michel d’Antaiopolis, représentée par moi, Haraous, prêtre et économiste, au très admirable Phoibammôn fils de Triadelphos. J’ai reçu et perçu en totalité de ta part le loyer des aroures que tu occupes appartenant au saint *topos* susmentionné, pour le canon de la ... indiction, versé en blé et en orge, en vertu de la location que tu as contractée, et ce totalement. Et pour ta garantie, j’ai émis ce reçu de paiement total selon les termes susmentionnés.

(m²) La personne juridique du saint *topos* susmentionné, représentée par moi, Haraous, prêtre et économiste: je suis d’accord avec le reçu selon les termes susmentionnés.

(m¹) Kôstantinos fils de Pinoutiôn, diacre: je suis témoin de cette quittance selon les termes susmentionnés.”

1 Ἀραοῦτος: Ἀραοῦς est la forme peu courante d’un nom connu sous diverses vocalisations: Ἀροῦς, Ἀραῦς, Ἀρανοῦς. On trouve à Aphrodité/Aphroditô plusieurs de ces formes concomitamment: Ἀροῦς (*PLond.* 4.1419.36, 384, 387; 1435.178 – formes lemmatisées à tort Ἄροος par Bell, corrigées en Ἀροῦ par Preisigke, *WB*),²² Ἀραοῦς (*PCair.Masp.* 1.67094.19; *PLond.* 4.1419.33). On peut se demander s’il faut rattacher à ce nom la forme Ἀρηοῦς que l’on rencontre dans le Cadastre du même village (*SB* 20.14669.49, 60, 61, 199, 258). L’étymologie permettrait de répondre à cette question, mais elle n’est pas claire. Les formes coptes enregistrées par Hasitzka, *NB Kopt.*²³ (ⲒⲁⲢⲁΥ, ⲒⲁⲢⲠⲠⲠ) incitent à pourvoir ce nom, comme je le fais, d’un esprit rude, contrairement aux *NB* et *Onomasticon*. Cela pourrait orienter du côté d’un nom théophore d’Horus. E. Lüddeckens fait justement remonter Ἀρηοῦς (en même temps que Ἀρεοῦς, Ἀρεῦς, Ἀρεῶς et Ἀρηῦς) à l’égyptien *hr-*iw** “Horus est venu” (*NB Dem.* 790). Mais cette étymologie ne me semble pas rendre bien compte des formes Ἀραοῦς et Ἀροῦς. Mais mon collègue Michel

²² Les formes Ἀροου ou Ἀραου qui se rencontrent dans le *PLond.* 4.1419 sont en fait des génitifs “courts” (au lieu de -ῶτος).

²³ Disponible sur http://www.onb.ac.at/sammlungen/papyrus/publ/kopt_namen.pdf.

Je soussigné, le sieur [illegible]
 propriétaire de la maison n° [illegible]
 de la rue [illegible] à [illegible]
 déclare avoir reçu de Monsieur [illegible]
 le loyer de la dite maison pour le trimestre
 de [illegible] au [illegible] 18[illegible]
 la somme de [illegible] francs [illegible]
 en espèces [illegible]
 et ce, le [illegible] jour de [illegible] 18[illegible]
 en présence de [illegible] et [illegible]
 qui ont signé avec moi et moi-même
 le présent acte de quittance.
 Le sieur [illegible]
 Le sieur [illegible]

Chauveau me propose une solution plus séduisante: il ferait remonter ce nom à l'ég. *hr-ʿw* "Horus l'Ancien" (*NB Dem.* 792, qui ne donne pas d'équivalences grecques). L'élément *ʿw* se retrouve en effet dans des noms égyptiens où il est translittéré -αυς (par exemple, dans des étiquettes de momie, *Pa-n3-wr-ʿw* ou *Ta-n3-wr-ʿw* rendus en grec respectivement Παγγοραῦς et Τανγοραῦς). Cela incite à penser qu'il y aurait eu deux noms différents, d'un côté *hr-ʿw* transcrit Ἄροϋς, Ἄρα(υ)(ο)ῦς; de l'autre *hr-iw* transcrit Ἄρη(ο)ῦς, Ἄρεϋς, etc.

4 [± 7 ἰνδ(ικτίονος)]: ou [± 5 ἰνδικ(τίονος)].

ἐν τε σίτῳ καὶ κριθαῖς: cette expression, qui s'applique à la nature du loyer, ne se rencontre qu'à Aphrodité (*P.Cair.Masp.* 3.67307.5-6; *P.Lond.* 5.1702.4; *P.Ross.Georg.* 3.48.4-5; Texte 3.4).

8 [διάκ(ονος) τοῦ αὐτοῦ τόπου μαρτυ]ρῶ: ou [διάκονος τοῦ αὐτοῦ μαρτυ]ρῶ (sur l'ellipse de τόπου, cf. 2.8). Μαρτυ]ρῶ correspond parfaitement aux traces, ce qui ne serait pas le cas de στοιχεῖ μ]οι (en plus, rarement suivi du datif dans les documents d'Aphrodité). Συμφω]γῶ est paléographiquement envisageable, mais cette forme est toujours suivie de l'accusatif (sauf dans *P.Stras.* 1.15.7),²⁴ sans démonstratif.

2. Quittance de loyer

P.Lond. inv. 0570 b (= SB 26.16530, rééd.)

Aphrodité, VI^e

Descr.: H 15,6 x L 16 cm. Papyrus de couleur claire à l'exception des bordures de la lacune de gauche, quelque peu brunâtres. Bords supérieur, inférieur et gauche d'origine.

Main : Κῶ(ν)stantinos fils de Pinoutiōn.

J'ai donné une transcription de ce texte, trouvé au milieu d'autres inédits des archives de Dioscore (prises au sens strict)²⁵ dans *Pap. Congr. XXII*, 480-481 (= SB 26.16530). La découverte récente du P.Berol. inv. 25074 (1) oblige à en modifier certaines restitutions.

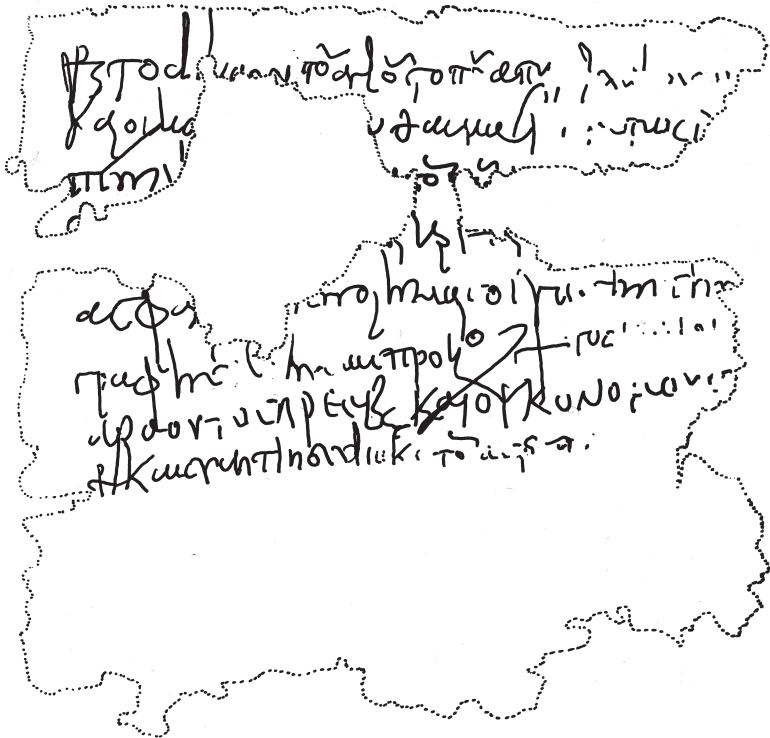
↓ † Τὸ δικά[ι]ον τοῦ ἀγίου τόπου ἅπα Μιχαῆλ τῆ[ς] Ἄνταιίου δ(ιὰ) ἐμοῦ
Ἄραοῦτος πρεσβ(υτέρου)]
καὶ οἰκο[νόμου τ]ῶ θαυμασιωτᾶτω Φ[οιβάμμωνι Τριαδέλφου· ἔσχον
καὶ]
πεπλή[ρωμαι παρ]ᾶ σοῦ τοῦ φ[όρ]ο[υ] τῶν ὑπὸ σὲ ἀρουρῶν τοῦ
προκ(ειμένου) ἀγίου]

²⁴ En *P.Batav.* 15.7, le datif est restitué; je préférerais: συμφ(ωνῶ) τ[ὴν] ἀποχίην.

²⁵ Cf. n. 2.

- 4 τ[όπου ἔν τε σίτῳ] καὶ κριθ[αῖς] [καν[όνος] ἰνδ[ικτίονος] ἕκ πλήρους καὶ εἰς σήν] ἀσφάλ[ε]ι[αν] πεποίημαί σοι ταύτην τήν [πληρωτικὴν ἀποχὴν μεθ' ὑπο-] γραφῆς ἑμῆς ὡς πρόκ[ε]ται. (m²) † Τὸ δίκαιον [τοῦ προκ[ε]μένου] ἀγίου τόπου δι' ἑμοῦ] Ἄραοῦτος πρεσβ[υτέρου] καὶ οἰκονόμου στι[οιχεῖ] μοι ἡ ἀποχὴ ὡς πρό[κ]κειται[.]
- 8 (m1) † Κωσταντίνος διάκ[ονος] τοῦ αὐτοῦ στι[οιχεῖ] μοι ἡ ἀποχὴ ὡς πρό[κ]κειται[.]

4 κριθ, 6 προκ/° (sic) 7 πρεσβ, 8 διακ ; l. στοιχεῖ



“La personne juridique du saint *topos* d’apa Michel d’Antaiopolis, représentée par moi, Haraous, prêtre et économiste, au très admirable Phoibammôn fils de Triadelphos. J’ai reçu et perçu en totalité de ta part le loyer des aroures que tu occupes appartenant au saint *topos* susmentionné, versé en blé et en orge, pour le canon de la ... indiction, et ce totalement. Et pour ta garantie, j’ai émis ce reçu de paiement total, accompagné de ma souscription, selon les termes susmentionnés.

(m²) La personne juridique du saint *topos* susmentionné, représentée par moi, Haraous, prêtre et économiste: je suis d’accord avec le reçu selon les termes susmentionnés.

(m¹) Kôstantinos, diacre du même (saint *topos*): je suis d’accord avec le reçu selon les termes susmentionnés.”

4 κριθ(αίς): à la rigueur κριθαί[ς.

[καν(όνος) ἰνδ(ικτίονος) ἐκ πλήρους καὶ εἰς σὴν]: d’après les autres lignes, la lacune contenait environ 31 lettres. C’est trop peu pour [τὴν δύναμιν τῆς σῆς μισθώσεως ἐκ πλήρους καὶ εἰς σὴν] qu’imposeraient 1.4-5, même en faisant l’économie de ἐκ πλήρους. On pourrait opter pour une restitution courte du type ἀκολουθως τῇ μισθώσει κτλ. (qui serait trop longue avec ἐκ πλήρους et trop courte sans). De toute façon, il manque cet élément indispensable qu’est la date. La lacune à la fin de la l. 3 et au tout début de la 4 me paraissant trop courte, je ne vois que cet endroit pour contenir cette information.

8 τοῦ αὐτοῦ: on attendrait τόπου, ici drastiquement sous-entendu, ou tout simplement omis.

στι[χεῖ : à la rigueur στ[ο]ι[χεῖ.

ἡ ἀποχή : j’ai suivi 3.10, mais on pourrait aussi adopter, comme restitution, le texte de 1.8 (on aurait alors ἡ ἀπόδειξις).

3. Quittance de loyer

P.Vat.Aphrod. 11 (rééd.)
Pl.: *P.Vat.Aphrod.*, Tav. IV

Aphrodité, VI^p

Descr.: H 12,4 x L 28 cm. Traces d’une *kollêsis* le long du bord inférieur. Bords inférieur et droit d’origine.

Main: Kô(n)stantinos fils de Pinoutiôn.

Ce reçu se distingue des précédents par la présence d’un second personnage représentant le *topos*: le *diadokhos* Kôstantinos (à distinguer de son homonyme qui rédige le document). Sur son rôle, je renvoie au commentaire à la l. 8.

2 ἐσχ[ή]καμεν: ἐδε]ξάμεν éd. pr. Ma lecture est garantie par 1.2 et permet d'éviter de faire commettre un barbarisme à Kôstantinos. Le pluriel tient à la double subrogation.

3-4 [παρὰ σοῦ τοῦ φόρου τῶν ὑπὸ σὲ ἀρουρῶν τοῦ] προκειμένου [ἀγίου τόπου] | [κανόνος ἰνδικ(τίονος): [παρὰ σοῦ τοῦ φόρου τοῦ ὑπὸ σὲ] προκειμένου [γεωργίου . . .] . . | [διακειμένου ἐν πεδιάδι κώμης ... éd. pr.

4-5 ἔν τε σίτ]φ κ[αί] κριθαῖς κατ[ὰ τήν] δύναμιν | [τῆς σῆς μ]ι[σθώσεως; ἔν τε σίτ]φ καί] κριθαῖς κατοκ [± 3] δύναμιν | [ὑπὲρ] κ[ανόνος ... ἰνδικ(τίονος) éd. pr. Κατοκ, lu par le précédent éditeur, ne fait pas sens: les deux dernières lettres sont sur un petit fragment qui me semble mal raccordé et que je place plus haut dans la ligne (σίτ]φ κ[αί]).

6 Τὸ δίκαιον: δίκαιον éd. pr.

7 δι' ἐμοῦ Ἁραοῦτος: BL 8:503 corrigeant le δι(ὰ) Μαραοῦτος de l'éd. pr. On notera qu'Ἁραοῦτος n'est pas dit ici économiste mais seulement prêtre. Voir comm. à la l. 8.

7-8 τοῦτο | [ή] ἀποχή: τοῦτο[υ ή] | ἀποχή éd. pr. Même erreur à la l. 9, où le premier éditeur a lu aussi τοῦτο[υ]. Dans le second cas, il n'y a pas de place pour un υ et, dans le premier, le papyrus, à cet endroit bien conservé, ne semble pas comporter de traces après τοῦτο. Si le génitif n'était pas sans poser problème (le premier éditeur pensait qu'il renvoyait à φόρου, ce qui est curieux et nullement attesté dans ce type de formule), la lecture que je propose est encore plus dérangement: la juxtaposition d'un démonstratif neutre à un substantif féminin (τοῦτο ή ἀποχή au lieu de αὕτη ή ἀποχή) est des plus étranges et ne peut être explicable ni phonétiquement ni morphologiquement. Il est encore plus troublant de rencontrer cette erreur commise par deux mains censées être différentes (mais cf. comm. à la l. 8).

8 Κωσταντίνος Ἰωάννου διάδ(οχος): Κωσταντίνος Ἰωάννου διάκ(ονος) éd. pr. Ce personnage n'est pas autrement connu; c'est le seul reçu de la série où il intervient.

Selon le premier éditeur, la souscription de Kôstantinos est d'une main différente de celle d'Haraous qui précède immédiatement. J'hésite à être aussi affirmatif dans la mesure où on a affaire dans les deux souscriptions à une cursive peu habile, difficile à différencier, et que l'on retrouve dans chacune la même erreur (τοῦτο ή ἀποχή) qui va fortement dans le sens d'une main identique; on remarquera d'ailleurs l'absence de croix entre les deux souscriptions. D'un autre côté, la formulation des souscriptions me semble aller à l'encontre de cette solution: Kôstantinos signe au même titre qu'Haraous, sans être l'*hypographus* de ce dernier (contrairement à la situation du SPP 20.269.19). Tous

deux sont représentants du *topos*, comme l'indique sans équivoque le pluriel des verbes de perception (l. 2). On ne peut donc interpréter le terme inhabituel de διάδοχος comme si Kôstantinos représentait ici Haraous.²⁷

Le mot διάδοχος peut avoir, on le sait, plusieurs sens: "représentant" ou "successeur." Ici, la valeur à donner au terme n'est *a priori* pas claire, d'autant qu'on ne sait pas de qui Kôstantinos est le *diadokhos*: du *topos* ou d'Haraous? On notera cependant que la souscription de ce *diadokhos*, absente de 1-2, apparaît précisément dans un reçu où Haraous n'est pas désigné comme οἰκονόμος (comme dans 1-2). On pourrait penser à une omission de la part d'Haraous tandis que le titre complet πρεσβύτερος καὶ οἰκονόμος aurait été donné dans le protocole du reçu; mais celui-ci est en lacune. J'incline à penser que c'est justement parce qu'Haraous n'est plus économiste que sa souscription est accompagnée de celle d'un *diadokhos*. Aussi pourrait-il être tentant de voir dans Kôstantinos le successeur d'Haraous comme économiste. On peut néanmoins se demander pourquoi Haraous apparaît encore dans ce reçu et pourquoi Kôstantinos n'est tout simplement pas désigné comme οἰκονόμος – à moins que la transmission de l'économat n'ait pas encore été totalement effective. Comme dans les confréries et, semble-t-il, dans certains monastères, le *diadokhos* désigne peut-être tout simplement ici le « vicaire » de celui qui dirige l'établissement²⁸ – ce qui reviendrait à faire de Kôstantinos le représentant de l'économiste étant donné le rôle-clé que ce personnage jouait dans certaines églises, bien au-delà de la simple sphère économique.²⁹ Quoi qu'il en soit, on aurait peut-être là un indice qui permettrait de dater ce reçu postérieurement à 1-2.

²⁷ Comme ce pourrait être le cas, par exemple, dans BGU 19.2796, reçu signé par Φαῦστος ἐλάχι(στος) μονάζ(ων) (καὶ) διάδοχ(ος). Selon l'éditeur, ce moine agit peut-être comme représentant de l'économiste.

²⁸ Pour les confréries, cf. J. Gasco, "Un nouveau document sur les confréries chrétiennes: P.Strasb. copte inv. K 41," dans A. Boud'hors, J. Gasco et D. Vaillancourt (éd.), *Études coptes IX. Onzièmes journées d'études* (Paris 2006) 167-177, notamment p. 170. Pour les monastères, cf. W.E. Crum dans *P.Lond.Copt.* 1, p. 426b, n. 5, au sujet de *diadokhos*: "Presumably the abbot's successor designate." Cette remarque, souvent répétée (cf. Förster, *WB*, s.v. διάδοχος 1) mériterait d'être étayée. G. Schmelz ne fait pas un cas particulier du *diadokhos* dans son *Kirchliche Amtsträger im spätantiken Ägypten nach den Aussagen der griechischen und koptischen Papyri und Ostraka* (Munich et Leipzig 2002).

²⁹ Voir J. Gasco dans sa traduction de Sophrone de Jérusalem, *Miracles des saints Cyr et Jean* (Paris 2006) 38, n. 183, qui montre, d'après les exemples du sanctuaire des saints Cyr et Jean à Ménouthis et celui de saint-Ménas du Maréote, que l'économiste était plus qu'un administrateur économique, mais bien "en réalité [le] directeur général de l'établissement, avec des responsabilités matérielles (...), mais aussi liturgiques."

9 [στ]ιχῆϊ : [στ]οι[χ]ῆϊ éd. pr. Le χ ne me semble pas en lacune mais avoir été oublié. Cf. Gignac, *Gram.* 1:98 pour d'autres exemples de chute du χ (Gignac hésite entre une explication phonétique ou un *lapsus calami*).

(m¹) : (m⁴) éd. pr.

Un documento dell' <i>oikos</i> di Theon (PL III/331)	
<i>Rosario Pintaudi</i>	185
Villages and Patronage in Fourth-Century Egypt: The Case of <i>P.Ross.Georg. 3.8</i>	
<i>Dominic Rathbone</i>	189
P. Lips. inv. 250 and 260: Two 10th/11th-Century Coptic Texts	
<i>Tonio Sebastian Richter</i>	209
Aphrodito Before Dioskoros	
<i>Giovanni Ruffini</i>	225
Much Ado about the Grape Harvest: A Letter from Apollonios to his Father	
<i>Jennifer Sheridan Moss</i>	241
A Coptic Account of Pottery from the Kilns of Psabt (<i>P.Lond.</i> <i>Copt. 1.695</i>)	
<i>Terry Wilfong</i>	247
<i>P.Flor. 1.64</i> : A Re-edition	
<i>Klaas A. Worp</i>	261
 Review	
Matthias Westerhoff, <i>Auferstehung und Jenseits im koptischen</i> <i>“Buch der Auferstehung Jesu Christi, unseres Herrn”</i> (P. van Minnen)	277
 Books Received	285
 Advertisement	287

Contents

For Jim Keenan	
<i>Todd M. Hickey</i>	5
Bibliography of James G. Keenan.....	7
Panettieri, prestiti e Apioni	
<i>Giuseppina Azzarello</i>	15
SB 6.9025, Cotton, and the Economy of the Small Oasis	
<i>Roger S. Bagnall</i>	21
Oxyrhynchus in the Early Fourth Century: “Municipalization” and Prosperity	
<i>Alan Bowman</i>	31
Homer on a Puzzling Ostrakon	
<i>Raffaella Cribiore</i>	41
Quittances de loyer du <i>topos</i> d’apa Michel d’Antaiopolis	
<i>Jean-Luc Fournet</i>	45
<i>Compromissum</i>	
<i>Traianos Gagos</i>	59
Further Letters from the Archive of Apa Ioannes	
<i>Nikolaos Gonis</i>	69
An Inconvenient Truth? <i>P.Oxy.</i> 18.2196 verso, the Apion Estate, and <i>fiscalité</i> in the Late Antique Oxyrhynchite	
<i>Todd M. Hickey</i>	87
Familienfehden in Hermupolis – Theophanes und Adelphios	
<i>Andrea Jördens</i>	101
Zwei <i>officiales</i> in Nöten	
<i>Fritz Mitthof and Amphilochios Papatomas</i>	117
Flavius Flavianus – von Herakleopolis nach Konstantinopel?	
<i>Bernhard Palme</i>	143
Child or Monk? An Unpublished Story Attributed to John Mo- schos in MS Coislin 257	
<i>Arietta Papaconstantinou</i>	171
(continued on inside cover)	

Copyright © The American Society of Papyrologists 2008

Printed in the United States of America
on acid-free paper
